



Redynamisation et mise en valeur de la centralité vizilloise Aménagement du secteur des Tanneries

BILAN INTERMÉDIAIRE DE CONCERTATION PHASE 1

Groupement de commande : Grenoble Alpes Métropole Ville de Vizille

WZA Alice Raconte Quentin Jagodzinski

Janvier 2025

Page de garde : Illustration du Forum (c) Alice Raconte / 2024

SOMMAIRE

P4	Cadi	re de	la c	omm	ande

P5 Modalités de communication et de participation

- P6 Les modalités de communication et de mobilisation du public
- P7 Les modalités de participation et les outils déployés

Résultats de la concertation **P9**

- P10 Le secteur de la place et des abords du château
- Le secteur des Tissages P17
- Le secteur du centre ancien P20
- Les mobilités P22
- Le projet des Tanneries P27



3

CADRE DE LA COMMANDE

La redynamisation de la centralité vizilloise s'articule à ce stade autour de quatre secteurs à enjeux et d'un sujet transversal avec deux maitres d'ouvrage différents suivant les thématiques et les secteurs. Ainsi, deux démarches de concertation sont menées de manière concomitantes et présentées dans ce bilan intermédiaire.

Une démarche de concertation volontaire pilotée par Grenoble Alpes Métropole sur les sujets suivants :

- · Le secteur de la place du château et ses abords.
- Le secteur du centre ancien.
- · Le secteur des Tissages.
- Le sujet transversal des mobilités actives.

Une démarche de concertation préalable au titre de l'article L103-2 du code de l'Urbanisme, pilotée par la Ville de Vizille sur le secteur des Tanneries

La maitrise d'œuvre de la concertation pour ces deux démarches a été confiée au groupement d'entreprises suivant :

- WZA (mandataire) : bureau d'étude concertation
- · Alice Raconte : carnettiste et illustratrice
- · Quentin Jagodzinski : historien

Une maitrise d'œuvre urbaine et paysagère accompagne également ces deux démarches :

- Atelier Iris Chervet: urbanisme / paysage / architecture (mandataire)
- Alphaville: programmation urbaine
- · Ameten: environnement
- ETC : mobilité

Elise Pecheux : architecte du patrimoine

Les deux équipes travaillent de manière itérative et coordonnée.

La première phase de concertation porte sur les grandes orientations fixées par les deux collectivités (Grenoble Alpes Métropole et Ville de Vizille) pour la redynamisation de la centralité vizilloise. Par ailleurs, elle a permis une présentation du site de projet des Tanneries et d'initier une discussion autour des grandes orientations programmatiques que la commune s'est fixées pour ce secteur.

Pour les deux maitres d'ouvrage, cette concertation devait permettre :

- D'apporter toutes les informations nécessaires au public pour se saisir de ces grandes orientations.
- Faire découvrir le site de projet des Tanneries et les orientations programmatiques.
- De collecter et analyser les avis et expressions émises par le public participant à la concertation.

Elle se déroule entre mi-octobre 2024 et mi-janvier 2025. Ce bilan intermédiaire restitue l'ensemble de la matière collectée lors de cette première phase.

Une deuxième phase de concertation se déroulera à partir de mimars 2025 autour des scénarios et orientations d'aménagement portés par les deux collectivités.

A noter:

Dans la rédaction de ce bilan, à travers les termes "Vizillois" ou encore "participants" il faut entendre l'ensemble des personnes qui se sont exprimées durant cette concertation sans distinction de genre ou de lieu d'habitation.





LES MODALITÉS DE **COMMUNICATION ET DE MOBILISATION DU PUBLIC**

UN PANEL COMPLET D'OUTILS DE **COMMUNICATION POUR MOBILISER**

- Distribution d'un flyer dans les boîtes annonçant les trois temps de rencontre et dépôt à l'accueil de la Mairie, dans certaines structures de la commune, dans certaines Mairies des communes voisines.
- Mailing aux réseaux de la participation citoyenne et associatifs.
- Annonces web : site de la Ville de Vizille, plateforme participative de la Métropole, Facebook de la Ville de Vizille et Facebook de la participation de la Métropole.
- Article dans le journal municipal.
- Couverture presse par le Dauphiné Libéré du Forum et de l'atelier



Extrait de la page web www.metropoleparticipative.fr.



Support de communication type flyer A5.



Capture d'écran du Facebook Participation de la métropole.

LES MODALITÉS DE **PARTICIPATION ET LES OUTILS DÉPLOYÉS**

UN FORUM DE LANCEMENT

Ce temps de rencontre a pris la forme d'un forum sur la place du château, avec libre participation du public.

- Mercredi 13 novembre 2024, de 16h à 20h.
- Environ 80 participants présents.

La méthode de travail

- Propos introductifs et présentation du projet par Madame le Maire.
- Un forum ouvert comprenant différents secteurs et usages repérées sur la centralité et ses enjeux : des panneaux exposant les grandes orientations, un large support aérien de la commune, un parcours d'énigme invitant à découvrir les objectifs de la démarche, un espace croquis animé par la carnettiste Alice Raconte, la mise à disposition de cartes postales.
- Un panneau présentant le secteur des Tanneries et ses enjeux
- Tous ces éléments avaient pour objectif de permettre aux participants de découvrir le territoire, tout en s'exprimant sur ce dernier.







Le forum de lancement : un dispositif ouvert et accessible aui permet de toucher un public diversifé.

UNE BALADE URBAINE

Ce temps de rencontre a pris la forme d'une balade sur site.

- Samedi 23 novembre 2024, de 10h à 12h.
- 15 participants présents.

La méthode de travail

- Accueil du public et présentation de la rencontre sur la place du château.
- Temps d'échanges autour des arrêts suivants : Arrêt 1 : Abords du château + place du Centenaire - Arrêt 2 : La valorisation des canaux + les équipements pour le secteur Tanneries + les mobilités parking - Arrêt 3 : La cour intérieure des Tanneries -Arrêt 4 : Entrée de ville + accès au secteur Tannerie - Arrêt 5 : Le secteur Tissages : bâti et valeur patrimoniale / stationnement + PPRI + Plan de mobilité active et réalisation 2025. L'exposition créée pour le forum de lancement a été mobilisée pour soutenir les échanges, en lien avec chaque halte.
- La possibilité pour les participants lors de chaque arrêt de mettre

en discussion leurs constats et souhaits ou de les inscrire sur des livrets de balade dédiés.

UN ATELIER DE CONCERTATION

Ce temps de rencontre a pris la forme d'un travail collectif autour de tables rondes dans la salle du conseil en Mairie de Vizille

- Lundi 2 décembre, de 18h à 20h.
- 25 participants présents.

La méthode de travail

- Accueil du public et présentation du projet et du déroulé de la rencontre autour des panneaux d'expositions
- Un travail collectif en tables rondes : Les participants étaient répartis en 3 tables rondes : ils étaient invités à s'exprimer sur les enjeux et les différents secteurs à enjeux en s'appuyant sur un support de prise de note, identique pour les trois groupes. Celui-ci comprenait des sous sujets / axes de questionnement précis pour chaque secteur.
- Ainsi, l'aménagement du secteur des Tanneries a été abordé sur les trois tables rondes.
- Une synthèse collective des contributions en direct et en présence des élus.



L'atelier de concertation : une occasion pour les participants d'approfondir leurs réflexions.

DES SESSIONS TRIPORTEUR

- Ces temps de rencontre ont pris la forme d'échanges sur l'espace public, à la rencontre du public
- Lundi 13 janvier de 13h à 15h puis de 15h à 17h / Mercredi 8 janvier de 13h à 15h puis de 15h à 17h.
- 60 personnes rencontrées

La méthode de travail

- Technique d'aller-vers, par la proposition d'échanger avec les personnes présentes sur l'espace public autour du triporteur.
- Installation de l'exposition comme support d'échange (en particulier les panneaux en lien avec les sites sur lesquels l'équipe intervenait, notamment le site des Tanneries.

CES TEMPS DE RENCONTRES ONT RASSEMBLÉ 180 PARTICIPANTS







Des temps de vélo-triporteurs, un outil pour aller à la rencontre des vizillois et des usagers.







LE SECTEUR DE LA PLACE ET DES ABORDS DU CHÂTEAU

LES ORIENTATIONS VERSÉES À LA **CONCERTATION POUR CE SECTEUR:**

Réaménager les abords du château

- Créer des espaces animés, conviviaux.
- Dégager les vues sur le château pour le mettre en valeur.
- Végétaliser.
- Faciliter les déplacements à pied et à vélo.
- Améliorer les ligisons entre le château et le centre-ville.

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

Connecter la place avec la rue Général de Gaulle et le centre ancien pour soutenir l'activité commerciale

Les participants sont unanimes : la place doit être pensée pour favoriser la fréquentation du centre ancien par les visiteurs et les touristes. Cette demande de connexions doit aussi servir les Vizillois, mais les enjeux sont bien moindres pour les participants.

Les actions de soutien à la viabilité commerciale, qu'il s'agisse des politiques publiques ou de la piétonnisation de la rue Général de Gaulle ne peuvent se passer d'un tel levier. Cette recherche de connexions et d'orientations des flux visiteurs est une priorité : les attentes sont extrêmement fortes sur ce point et sont posées, par de très nombreux participants, comme un enjeu premier et obligatoire de réussite pour ce secteur.



La rue Général de Gaulle et la place du château, une connection à établir.

Renforcer le mobilier d'assise

Le renforcement du mobilier d'assise sur la place est une attente forte, exprimée par une large partie des participants. Elle fait largement adhésion.

Ce mobilier d'assise doit en premier lieu permettre de disposer de plus de bancs et d'assises individuelles. Elles doivent d'abord permettre de répondre aux besoins des habitants : les participants identifient la place comme un lieu central, où ils se retrouvent et passent du temps, toutes tranches d'âges confondues.

Ce mobilier d'assises doit aussi permettre de répondre aux besoins des visiteurs en proposant des tables. Ils souhaitent que ce mobilier soit réparti sur l'ensemble de la place, pour créer des espaces spécifiques et singuliers. C'est pour eux un facteur important, permettant son appropriation et donc son usage par toutes et tous. Le positionnement de ce mobilier doit aussi être pensé pour garantir le confort toutes saisons : sous des arbres pour la recherche de fraîcheur en été, mais aussi dégagé du couvert végétal et exposé au sud pour profiter de la lumière et du soleil en période plus fraîche.

Le maintien de la structure en bois actuellement présente sur la place fait débat :

- Certains souhaitent la retirer : elle nuit à l'esthétique d'ensemble, perturbe par son emplacement la mise en valeur de l'entrée du château de Lesdiguières, donne le sentiment d'une fermeture de la place, gène les flux piétons transversaux.
- D'autres soulignent le fait qu'elle est largement utilisée, par les habitants et les visiteurs, que sa conception permet une forme d'intimité, de par les cloisonnements qu'elle propose. Pour eux, elle est aussi, avec le temps, un élément d'identité de la place, un point de repère dans le paysage de la place.



La structure bois, un élément de mobilier qui divise les participants.

Étoffer l'offre de commerces et de services sur la place

Certains participants souhaitent que l'offre de commerces et de services soit renforcée :

- Directement sur la place, par exemple par une offre de snacking (crêpes, glaces, boissons...) à consommer dans l'espace public, d'abord pour une clientèle touristique (visiteurs).
- Par une meilleure mise en valeur du restaurant du château. par la création d'une ouverture du mur d'enceinte du château qui permettrait de garantir sa visibilité directe depuis la place.



Améliorer la visibilité et l'accès au restaurant du château.

Par un travail de sécurisation et d'amélioration du confort des terrasses de bars qui bordent la place : actuellement la proximité avec la circulation automobile est trop importante et constitue certainement, pour certains participants, un frein à leur fréquentation, notamment pour les familles avec enfants (besoin de surveillance de la part des parents). La proximité de la circulation automobile constitue également une source importante de nuisances (bruit, mouvement, odeur).



Une proximité trop forte entre les terrasses et la voirie.

Par l'ouverture de nouvelles terrasses notamment celle du Relais du Château. A ce titre, le travail réalisé pour la réouverture de l'établissement est salué par les participants.



Le Relais du Château, une réouverture attendue

Par la présence, directement sur la place, d'un lieu ressource-valorisation pour orienter et guider les visiteurs, pour communiquer aussi sur la richesse patrimoniale à l'échelle de la commune et inciter les visiteurs à étendre leur fréquentation au-delà du seul Château de Lesdiguières et de la place.

Améliorer le confort d'usage et la qualité d'ambiance, trouver des liens avec l'histoire

La plupart des participants attendent que le réaménagement de la place se fasse dans une logique d'harmonisation et d'homogénéisation, sur un périmètre élargi, de façade à façade, et s'étendent jusqu'au démarrage de la rue Général De Gaulle.

- La plupart souhaitent que la place soit ouverte, relativement dégagée et ne présente pas d'obstacle visuel.
- Le réaménagement de la place doit s'attacher à proposer des revêtements largement plus confortables que ceux présents actuellement pour gagner en confort et en accessibilité : supprimer les multiples bordures, trottoirs et changements de niveau. Il est également demandé que les blocs de béton installés dans le cadre de la lutte anti-attentat soient supprimés et qu'une solution plus esthétique soit trouvée.



Une accessibilité à renforcer.



Trouver une solution plus qualitative pour les dispositifs anti-intrusion.



- Quelques participants aimeraient que la dimension patrimoniale et la présence du Château de Lesdiguières puisse inspirer la gamme de mobilier qui sera proposée.
- Dans cette logique, certains aimeraient que la présence des canaux actuellement busés soit valorisée : idéalement par une réouverture de ces canaux (mais les participants qui expriment cette idée doutent de la faisabilité technique et financière), le cas échéant par un marquage de leur présence en surface, de qualité et pérenne.



Valoriser la présence des canaux actuellement busés.

- Enfin, de manière plus anecdotique, la question de la rénovation des façades du château Lesdiguières est posée, pourquoi pas pour retrouver des couleurs plus vives.
- Conserver les usages actuels tout en ouvrant vers d'autres pratiques : un équilibre à trouver entre habitants et visiteurs

Conserver les platanes, renforcer la présence du végétal

Les platanes doivent être conservés : ils sont un élément fort de l'identité de la place et offrent de l'ombre et de la fraîcheur en période de forte chaleur.

Le renforcement du végétal est attendu : il est identifié comme un facteur d'attractivité et de confort, à même de rendre la place plus accueillante.

Une vigilance doit être apportée à la végétation au sol qui pourrait être rapidement dégradée en raison de la forte fréquentation de la place par les piétons :

- Elle est traversée à pied par les Vizillois dans leurs déplacements quotidiens.
- Elle joue un rôle de parvis du Château : de nombreux visiteurs patientent et stationnent.



Les platanes, un élément d'identité et de confort en été.

Conserver les usages actuels tout en ouvrant vers d'autres pratiques: un équilibre à trouver entre habitants et visiteurs

Le réaménagement de la place doit, a minima, garantir le maintien des usages actuels. Pour certains, il s'agit même de profiter du projet pour renforcer ces pratiques. Elles sont de trois ordres pour les participants :

- Pauses, détentes, flâneries, rencontres, en particulier pour les anciens et les jeunes. La place est perçue comme un espace de cohabitation intergénérationnel. C'est un lieu où les habitants s'installent, passent du temps, se retrouvent, certains jouent à la pétanque. C'est aussi un lieu prisé des jeunes, qu'ils soient Vizillois ou élèves du Lycée Portes de l'Oisans.
- Déplacements et cheminements piétons : de nombreux vizillois traversent la place à pied dans leurs déplacements quotidiens.
- Parvis du Château Lesdiguières : les visiteurs utilisent la place pour entrer dans le domaine du château, pour patienter avant l'ouverture des portes, pour profiter de la vue sur le château et prendre des photos, pour manger un pique-nique, pour consommer en terrasse.

Le réaménagement de la place doit aussi permettre de l'ouvrir à des usages nouveaux, ou permettre le développement d'usages qui semblent aujourd'hui trop confidentiels ou pas suffisamment développés, en premier lieu la dimension animations-évènementiels : concerts, marchés hebdomadaires, animations commerciales, manifestations sportives, animations du Domaine du Château hors les murs qui se prolongeraient sur la place sont autant d'exemples cités par les participants.



Conserver et renforcer le mobilier d'assise.



L'entrée du château, un générateur de flux importants.

Quel équilibre trouver entre les différents modes de déplacement?

La place qui doit être accordée à la voiture divise les participants :

Une petite majorité souhaite que la présence de la voiture soit moins prégnante, qu'il s'agisse des flux de circulation ou du stationnement. Il s'agit, pour eux, d'offrir plus d'espace pour les usages qui sont amenés à se développer sur la place du château, à améliorer le confort et l'ambiance, la sécurité des piétons, de manière globale : pour limiter les nuisances générées par les voitures. Pour autant, ils souhaitent que ce rééquilibrage ne se fassent pas au détriment de la fluidité du trafic : la place

- est un nœud central et premier du plan de circulation, point de passage quasi-obligatoire pour les trajets intra et intercommunaux, nœud névralgique des déplacements motorisés à l'échelle du bassin de vie.
- Pour d'autres, cette fonction est primordiale: le projet de réaménagement de la place doit s'adapter à cette contrainte et la considérer comme un élément premier. Le projet ne doit pas perturber les flux motorisés et le stationnement, il doit peut-être même les faciliter, et s'inscrire dans une réflexion plus large sur le plan de circulation de la commune.



La présence de la voiture sur la place, une question qui divise.

Le manque de confort et de sécurité pour les piétons et les vélos est relativement partagé :

- Les trottoirs et cheminement piétons en bordure de place ne sont pas confortables et suffisamment qualitatifs: trop étroits, peu sécurisants, présentant des ruptures de continuité, obligeant à des cheminements complexes à travers divers poches de stationnement.
- · Les passages piétons pour rejoindre la partie centrale ou fran-

- chir les voiries sont mal positionnés, parfois en inadéquation avec les flux piétons.
- La place ne bénéficie d'aucune infrastructure pour les cycles : absence d'espace sécurisé, piste cyclable ou encore marquage au sol, absence d'aménité, (notamment d'arceau stationnement cycle).





Des cheminements piétons complexes, peu lisibles, des trottoirs trop étroits.

La place du centenaire, quels usages et quels liens avec le parvis du Château ?

La requalification de la place du centenaire est attendue et souhaitée par une très large majorité de participants. Elle est décrite comme peu fonctionnelle, peu esthétique, peu qualitative. Deux attentes sont exprimées :

 Renforcer fortement la présence du couvert végétal pour créer un îlot de fraîcheur, véritable espace de refuge en période de forte chaleur.



Retrouver la présence de l'eau, soit en remettant en service la fontainerie actuellement présente, soit en proposant une installation plus moderne, pourquoi pas sous forme de fontaine sèche, par une approche plus ludique et sensorielle, permettant un contact direct avec l'eau.

La relation et les liens entre la place du Centenaire et la place du Château divisent les participants :

- Pour certains, le projet doit viser une intégration pleine et entière de la place du centenaire avec la place du château. Cette fusion, en termes d'ambiances et de conception paysagère, permettrait de donner une cohérence d'ensemble, de disposer d'un espace plus généreux pour garantir un juste équilibre des usages, de créer des liens plus visibles et plus évidents en direction du secteur des Tissages.
- Pour d'autres, tout en maintenant les deux orientations d'aménagement explicitées ci-avant (végétation et eau), la place du Centenaire doit rester un espace spécifique, elle doit se distinguer et trouver son identité propre, notamment pour limiter son usage par les visiteurs, perçus par ces participants comme une source de nuisances. Son traitement, et les pratiques associées, seraient alors pensés pour les Vizillois.



La place du Centenaire, vers un lieu plus végétalisé, plus frais et plus accueillant?

La rampe René Coty vers le parc du Château du Roi, un levier de diffusion des flux visiteurs?

Les participants souhaitent que la rampe soit pleinement intégrée au réaménagement de la place, avec une qualité équivalente de traitement.

Une majorité souhaite que la rampe puisse participer activement à la diffusion des flux visiteurs, que son réaménagement les incite à s'engager dans un parcours en boucle passant par le parc du château du roi pour rejoindre, en redescendant, la rue Général de Gaulle, encore une fois pour bénéficier à l'activité commerciale. Pour ce faire, plusieurs propositions sont avancées, soulignant qu'elles doivent aussi être pensées pour être bénéfiques et utiles aux habitants:

- Développer une identité et une ambiance spécifiques, favorisant la curiosité de la part des visiteurs.
- Végétaliser, rendre accueillant, permettre d'y passer du temps et de s'y installer.
- Trouver une solution pour que le portail ne donne pas le sentiment d'un cul de sac, informer des horaires d'ouverture du parc du Château du Roi de manière plus claire, dès le bas de la rampe.



La rampe René Coty, une porte d'entrée vers le parc du Château du Roi?

- Faire connaître la qualité du point de vue et du panorama qu'offre le site sommitale sur l'ensemble de la ville et le grand paysage.
- Développer, dès l'accroche avec la place, un parcours sportif, de santé, ludique, favoriser aussi les usages par les enfants (certains profitent par exemple de la descente avec leur vélo).

Toutefois quelques participants expriment des craintes au sujet de la fréquentation du parc du Château du Roi par les visiteurs qui pourrait occasionner des nuisances pour les riverains, également pour les habitués du parc qui viennent chercher calme et tranquillité.

LE SECTEUR DES TISSAGES

LES ORIENTATIONS VERSÉES À LA **CONCERTATION POUR CE SECTEUR:**

Réaménager les Tissages

Situé à l'entrée de Vizille, le site des Tissages est le premier point de contact pour les visiteurs. Avec l'arrivée prochaine de la voie verte, cette entrée de ville va jouer un nouveau rôle.

- Créer une nouvelle entrée de ville accueillante pour Vizille.
- Renforcer et valoriser l'identité historique et culturelle.

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

Le parking des Tissages

Le parking des Tissages demande, pour la plupart des participants, à être maintenu. Actuellement peu utilisé, il pourrait permettre le stationnement des visiteurs, avant qu'ils ne rejoignent le château à pied. Pour ce faire, il conviendrait alors de :

- Permettre son identification depuis la route départementale et la rue Jean Jaurès pour guider les véhicules.
- Requalifier le parking pour améliorer son fonctionnement : revêtement au sol, marquage des places, végétalisation.
- Améliorer la qualité de la liaison piétonne par la rue de la terrasse et orienter les visiteurs par une signalétique claire en direction du château.
- Sécuriser le parking (vols, voitures incendiées).
- En lien avec la question du parking, un participant souhaiterait que le projet permette la création d'une aire de camping-car pour favoriser l'accueil des touristes.



Requalifier et favoriser l'utilisation du parking des Tissages, en particulier pour les visiteurs.

Manoir de la terrasse : une vocation d'hôtellerie?

Quelques participants constatent que Vizille souffre, pour développer son potentiel et son attractivité touristique, d'un manque d'hôtels et d'hébergements. A ce titre, ils imaginent que le bâtiment du manoir de la terrasse, aujourd'hui inoccupé, puisse être transformé en hôtel ou encore en auberge de jeunesse.

Maison de Maître des Tissages : des inquiétudes des riverains autour de l'état du bâti et des intrusions

Également, certains habitants de Vizille signalent une situation préoccupante de la maison de Maître des Tissages qui est abandonnée et qui se trouve dans un état de dégradation avancée. Malgré les interventions régulières de sécurisation des services de la Métropole, des dispositifs anti-intrusion et des barrières mises autour de la maison de maître des Tissages, les éléments de toiture restent notamment inquiétants pour le voisinage. Par ailleurs, l'abandon de ce lieu attire parfois des intrusions ou des comportements à risque, augmentant encore l'appréhension pour les habitants et les passants. Cette situation étant source d'inquiétudes pour les riverains, certains posent la question d'une réhabilitation du site ou, à défaut, d'une démolition sécurisée. Les riverains ont besoin de se projeter dans un espace de qualité afin d'avoir un cadre de vie agréable et apaisé.

Le devenir du parking du site EDF : quelle vocation et quels usages à terme?

Une piste de réflexion, conduite par la maitrise d'ouvrage, est présentée aux participants : le parking à l'avant de l'ancien site EDF pourrait se transformer en espace de loisirs pour les Vizillois, notamment les jeunes, être un espace attractif à même de capter les flux visiteurs-touristiques qui ne s'arrêtent pas à Vizille, en particulier les cyclistes, sportifs amateurs ou cyclotouristes. La proximité de la voie verte serait alors un atout.



La Maison de Maître des Tissages, un bâtiment qui suscite des craintes.



Le parking de l'ancien site EDF, un espace à investir?



Les participants adhèrent à cette piste de réflexion et font plusieurs propositions concrètes:

- · Création d'un circuit ludique pour l'apprentissage du vélo. Il pourrait être utilisé par les écoles.
- Installation surce site ou sur le secteur d'une aire camping-car.
- Aménagement pumptrack à destination en particulier des adolescents et des jeunes adultes. Ce type d'équipement pourrait rayonner et être attractif à l'échelle du bassin de vie (exemple du pumptrack de Vaulnaveys-le-Haut). Il pourrait être accompagné de mobilier pour favoriser l'appropriation du lieu par les jeunes.
- La possibilité d'installation d'un skate parc fait débat : un équipement de ce type existe déjà à proximité du lycée Portes de l'Oisans (derrière le cinéma).

Ces propositions sont à combiner avec celles concernant le raccordement à la voie verte qui va être créée sous la route départementale : l'ancien parking du site EDF est à quelques mètres, le long de la voie qui sera empruntée par les vélos pour entrer ou sortir de Vizille. Les participants formulent plusieurs idées concrètes: borne de recharges pour les vélos électriques, station de réparation et entretien, espace de pause et de détente ombragé, mobilier de stationnement pour les vélos, commerces de haltes types snacking spécial cycliste, toilettes publiques, accès à l'eau potable...

Améliorer le lien entre la ville et les berges de la Romanche

Le travail sur le secteur des Tissages, combiné à la création du passage piétons-cycles sous la route départementale doit être l'occasion de renforcer le lien entre la ville et la rivière.

- Les sentiers de balade, le long du cours d'eau dans un environnement naturel préservé, doivent être plus facilement accessibles et plus facilement identifiables (signalétique).
- Le franchissement du cours d'eau par les piétons, pour éviter le pont de la rampe de Laffrey, est questionné : est-il possible de créer une passerelle?
- L'installation d'une base de kayak pourrait être un élément attractif pour les touristes et les visiteurs.



Retrouver des accès piétons vers la Romanche.



LE SECTEUR DU CENTRE ANCIEN

LES ORIENTATIONS VERSÉES À LA **CONCERTATION POUR CE SECTEUR:**

Redynamiser le centre ancien

L'objectif vise à redonner vie au cœur de Vizille en le rendant plus attractif pour les habitants, les commerçants et les visiteurs.

- Lutter contre la vacance et la dégradation des logements avec un soutien financier aux propriétaires (dispositif OPAH-RU).
- Améliorer le cadre de vie des vizillois en rénovant les bâtiments et modernisant l'habitat.
- Réaménager la rue Général de Gaulle pour des lieux de vie plus conviviaux et accessibles.
- Dynamiser le commerce local et attirer davantage de visiteurs en créant un environnement accueillant et propice à l'activité économique.



Les travaux de piétonnisation en cours rue Général de Gaulle.

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

La piétonnisation de la rue Général de Gaulle : une opération déjà engagée qui divise

A noter:

La piétonnisation de la rue a fait l'objet d'une démarche de concertation spécifique conduite avant le lancement du projet de redynamisation de la centralité Vizilloise. Les travaux sont en cours au moment où se déroule cette phase de concertation. Il ne s'agit donc pas de requestionner, avec les participants, le cadre ou les orientions de projet qui ont été actés. Pour autant, de nombreux participants s'expriment sur la piétonnisation car elle constitue pour eux un changement important dans le fonctionnement global du centre ancien, dans leur rapports aux espaces publics, dans leurs habitudes et principes de déplacement, pour la dynamique commerciale.

Les expressions à ce suiet sont livrées dans ce bilan à titre indicatif. pour être mobilisées si besoin par la Maitrise d'Ouvrage dans les réflexions qu'elle conduit sur l'ensemble du secteur du centre ancien ou au-delà à l'échelle de Vizille.

Certains participants apprécient et adhèrent au principe de la piétonnisation de la rue Général de Gaulle. Pour eux cette piétonnisation:

- Constitue une incitation forte aux changements d'usages en terme de mobilité, au profit de la marche et du vélo.
- S'inscrit dans des nouvelles logiques de fonctionnement des centres anciens, permet à Vizille de gagner une certaine forme de modernité urbaine.
- Diminue les nuisances générées par les véhicules motorisés : bruit, pollution, encombrement, stationnement ...
- Permet de soutenir l'activité commerciale : développement de terrasses, stands devant les commerces, parcours marchands dans des conditions plus sereines et agréables pour les clients

20

Pour d'autre, cette piétonnisation pose problème, et ne sera pas bénéfique :

- Diminution de la fréquentation commerciale en raison de l'impossibilité d'accès aux plus près des commerces avec un véhicule.
- Création ou amplification de problèmes de circulation à l'échelle de Vizille par la modification des parcours (allongement des temps de trajets, congestion du trafic aux entrées-sorties vers la route départementale).

Enfin, des participants se disent en attente de voir, après que la piétonnisation aura été effective depuis un certain temps, quels sont les effets produits.



La piétonnisation de la rue Général de Gaulle, une occasion pour certains commerces de valoriser leur boutique.



Renforcer le végétal sur la place Stalingrad.

Poursuivre les efforts de soutien à la dynamique commerciale de la rue Général de Gaulle :

De nombreux participants adhèrent aux politiques publiques conduites par Grenoble Alpes Métropole, la Ville de Vizille et leurs partenaires, pour soutenir le maintien et la création de commerces dans le centre ancien, en particulier dans la rue Général de Gaulle.

Ils expriment des attentes:

- · Le développement de commerces de proximité variés et qualitatifs nécessaires aux habitants notamment les jeunes, en particulier les adolescents, qu'ils soient vizillois ou élèves du Lycée des Portes de l'Oisans. Ces commerces pourraient aussi être fréquentés par les visiteurs.
- La réouverture du Bar de la Paix, devant la Mairie est très attendue.
- Ne pas implanter des nouvelles grandes surfaces sur la commune, voir même à l'échelle du bassin de vie, qui concurrencergient alors les commerces du centre-ville.

Renforcer la présence du végétal sur l'espace public :

Quelques participants souhaitent que la présence du végétal soit renforcée pour apporter de la fraicheur, en particulier sur la place Stalingrad. Ce lieu est perçu comme particulièrement exposé à la chaleur en période estivale : la place pourrait constituer une zone de fraicheur pour les habitants et les usagers de la rue Général de Gaulle.

Améliorer les conditions d'accessibilité

Cette demande concerne:

- L'espace public : veiller à ce que les conditions et normes d'accessibilité soient respectées, aussi bien pour les déplacements piétons, que pour l'accès aux commerces.
- Les logements : l'installation d'ascenseur dans la cadre des opérations de rénovation est-elle possible?
- Une demande particulière est formulée pour améliorer les conditions d'accessibilité autour de l'église Saint Marie.



LES MOBILITÉS

LES ORIENTATIONS VERSÉES À LA CONCERTATION POUR CE SECTEUR :

Développer les mobilités douces

Grenoble Alpes Métropole et la ville de Vizille s'engagent à faciliter les déplacements à pied et à vélo, pour des trajets quotidiens, de loisirs ou de promenades. L'objectif est de rendre la ville plus apaisée, plus accessible et plus vivable pour tous.

- · Création d'une voie verte le long de la Romanche
- Création d'itinéraires cyclables dans Vizille

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

Améliorer la sécurité et le confort du tunnel du rocher (route d'Uriage)

Le passage, parfois obligé, pour les piétons et les cycles par le tunnel pose problème, en termes de sécurité et de confort :

- Le trottoir est trop étroit : les piétons peinent à se croiser, les familles avec enfants ou poussettes ne se sentent pas en sécurité.
- La sécurité pour les cycles n'est pas satisfaisante: ils se sentent en danger lorsqu'ils roulent sur les voies de circulation, empruntent parfois le trottoir et se trouvent alors confrontés à la même contrainte que les piétons (étroitesse).
- L'éclairage et l'ambiance du tunnel ne sont pas satisfaisants : les participants demandent un vrai effort sur ce volet.

Certains participants avancent un solution : sa transformation en voie unique avec alternat de circulation (feux aux deux en-

trées). Cela permettrait, pour eux, de consacrer plus d'espace pour les mobilités actives, piétons et cycles.

Quelques-uns avancent l'idée d'un élargissement du tunnel mais font le constat dans la foulée que cette proposition ne pourra vraisemblablement pas être retenue pour des raisons de faisabilités techniques et financières.



Le tunnel du rocher, un espace de faible qualité pour les piétons et les cycles.

Cette amélioration du confort serait aussi un facteur d'attractivité pour le parking de la Locomotive, en particulier pour les visiteurs qui passeraient alors devant l'entrée de la rue Général de Gaulle : une occasion et un levier pour soutenir l'activité commerciale du centre ancien (Note de la rédaction WZA : il est à noter que cette proposition ne prend peut-être pas en compte l'entrée du Domaine du Château qui peut se faire en face du parking de la locomotive). D'autres part, une utilisation plus importante du parking de la Locomotive par les visiteurs pourrait soulager la pression du stationnement sur la place du château ou sur les autres parkings de la ville.



Le parking de la Locomotive, un lieu de stationnement à développer pour les visiteurs?

Stationnement:

La question du nombre de places de stationnement, actuellement disponibles ou disponibles à termes, divise les participants :

- Certains ne sont pas satisfaits du nombre de places disponibles à ce jour, témoignent de difficultés à se stationner, de temps de trajets piétons trop longs entre l'endroit où stationner leur véhicule et leur lieu d'habitation, de temps trop importants pour trou-ver une place, en soirée particulièrement. Ils souhaitent que l'offre de stationnement soit maintenue voire étoffée.
- Pour d'autres, au contraire l'offre de stationnement est suffisante, entre le stationnement sur voirie et les différents parkings disponibles dans Vizille. Une partie d'entre eux souhaite même que cette offre diminue, pour libérer de l'espace public au profit des piétons et des cycles, pour permettre le développement d'autres usages simples du quotidien, pour végétaliser plus fortement. Quel que soit leur avis sur cette question, une très grande majorité s'accorde à dire qu'un travail de signalétique et d'information autour des parkings doit être conduit dans le cadre

du projet. Il s'agit pour eux de mieux informer et mieux guider les automobilistes, en particulier les visiteurs vers les parkings existants. Cela permettrait ainsi d'alléger la circulation dans le centre ancien ou sur ses abords immédiats, par exemple par la pose de panneaux d'informations indiquant en temps réel le nombre de places disponibles. Cette meilleure répartition des stationnements visiteurs pourrait aussi se faire en les orientant vers le parking de Chante-feuille : ils seraient alors contraints d'emprunter la rue Général de Gaulle nouvellement piétonne pour rejoindre le Château Lesdiguières, une nouvelle occasion de soutenir la dynamique commerciale de la rue et plus largement le centre ancien.

- Quelques participants proposent une réflexion sur la réglementation du stationnement qui viserait à rendre le stationnement payant pour les visiteurs et ainsi dégager une source de revenus pour la collectivité.
- De manière plus anecdotique, les raisons qui ont poussé à la suppression des stationnements sur la rampe René Coty sont questionnées.



Mieux orienter les visiteurs vers le parking de Chantefeuille pour drainer les flux vers le centre ancien?



La voie verte : une infrastructure attendue, au service du bassin de vie et au service de l'attractivité de Vizille

La voie verte le long de la Romanche permettant de relier Grenoble à Vizille puis à plus long terme Séchilienne, est unanimement salué. Elle suscite des attentes importantes, notamment sur la question des délais de réalisation. Elle est perçu comme une solution pouvant alléger la pression de la circulation automobile sur la liaison Grenoble-Vizille, en favorisant l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail, en offrant un confort accru pour ceux qui sont d'ores et déjà utilisateurs de ce mode de déplacement pendulaire.

Dans cette logique, plusieurs participants expriment des attentes fortes sur la liaison cyclable entre la voie verte et la gare Jarrie Vizille, pour soutenir l'intermodalité train-vélo. La gare de Jarrie étant à environ 5 km de Vizille, cette liaison est très attendue. Elle permettrait de retrouver de l'attractivité à Vizille, voire de nouveaux habitants qui actuellement hésitent à investir dans la commune à cause des difficultés de liaison avec Grenoble.

Le raccordement de la voie verte avec les futures infrastructures cycles intra-Vizille, par la création d'un passage piétons-cycles sous la route départementale est également unanimement apprécié. Les participants jugent ce maillage nécessaire et logique, son absence leur aurait semblé totalement absurde. Tous l'identifient comme un levier à mobiliser pour capter les flux de cyclistes extérieurs, qu'ils soient sportifs amateurs ou cyclotouristes et les inviter à découvrir Vizille, à l'occasion d'une halte ou d'un séjour dans la ville. En ce sens, le projet doit imaginer des aménités, des aménagements et une signalétique spécifiquement dédiés à cet objectif. Pour rappel, sur le secteur des Tissages (à propos de la fonction d'entrée de ville mobilités actives piétons et cycles), les participants proposaient : borne de recharges pour les vélos électriques, station de réparation et entretien, espace de pause et de détente ombragé, mobilier de stationnement, commerces de haltes type snacking spécial cyclistes, toilettes publiques, accès à l'eau potable...



La rue de la terrasse, futur point d'accroche avec la voie verte.

Itinéraires cycles dans Vizille : une attente forte mais quelques craintes de dégradation des conditions de circulation et stationnement

Les infrastructures cycles qui vont être réalisées prochainement dans Vizille rencontrent un écho plutôt favorable : le maillage et les différents secteurs qui en bénéficieront sont pertinents et répondent aux besoins des usagers actuels. Les futurs itinéraires cyclables sont identifiés comme un levier pour développer la pratique du vélo et inciter les habitants à se tourner, en partie, vers ce mode de déplacement. Deux lieux sont identifiés comme particulièrement problématiques en termes de confort et de sécurité : la Place du Château et le tunnel du Rocher (voir ci-avant). Les participants soulignent que les deux espaces précités sont un point de passage important pour des cyclistes vizillois mais aussi pour les cyclistes sportifs amateurs et les cyclotouristes.

Ces futures infrastructures semblent particulièrement utiles pour les usagers cycles les plus jeunes (enfant / adolescents, accompagnés

ou non) pour améliorer leur sécurité. Les participants expriment des attentes importantes autour de la qualité des infrastructures qui seront développées : autour de l'éclairage nocturne, des marquages aux sols, d'un véritable travail de continuité et de sécurisation. Elles doivent également s'accompagner de toutes les aménités utiles au renforcement de la pratique du vélo (mobilier de stationnement, garages cycles sécurisés, bornes de recharge pour vélos électriques...).

Pour autant, une petite partie des participants exprime une crainte : voir les conditions de circulation et de stationnement se dégrader, par la réduction du nombre de voies de circulation dans certaines rues et/ou par une diminution du nombre de places de stationnement. Ils craignent alors une baisse de l'attractivité résidentielle de la commune et un impact négatif sur l'activité commerciale.

Soutenir la pratique du vélo par une signalétique pertinente et une communication dynamique

Aussi bien pour la voie verte que pour les itinéraires cyclables au sein de la ville, les participants attendent qu'ils s'accompagnent obligatoirement d'une signalétique claire et efficace. Il est attendu que soit aussi mobilisé toutes les ressources possibles pour communiquer sur ce volet, inciter ou soutenir la pratique du vélo.





Extrait des sites web de Mvélos+ (www.veloplus-m.fr) et de l'association vizilloise Chaîne de vélos (www.chainedevelo.fr), deux acteurs cités comme pouvant soutenir et accompagner la pratique du vélo à Vizille.

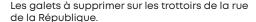
Déplacements piétons dans Vizille : améliorer le confort

Comme mentionné ci-avant, deux points noirs sont identifiés en termes de sécurité et de confort : la place du château et le tunnel du Rocher.

Au-delà, des participants souhaitent :

- Supprimer les galets au sol sur certaines sections de trottoirs de la rue de la République qui posent des problèmes de ruptures de cheminements ou d'accessibilité.
- Améliorer l'accessibilité à l'église Sainte Marie pour les personnes à mobilité réduite.
- Faciliter le lien entre le centre de Vizille et les berges de la Romanche pour renforcer l'accès à ce milieu naturel.
- Répondre aux interrogations de certains sur le devenir de l'avenue Aristide Briand et sa possible piétonisation.







Renforcer l'accessibilité à proximité de l'église Sainte-Marie, en particulier pour les personnes âgées.

Des difficultés de déplacements automobiles, au sein de Vizille et en direction de Grenoble

Certains participants font état de difficultés récurrentes pour se déplacer au sein de Vizille : bouchons et saturation du trafic aux heures de pointes. Elles auraient, selon eux, été accentuées par la piétonnisation de la rue Général de Gaulle : le centre-ville disposait auparavant de trois points de sortie, contre deux actuellement après la piétonnisation. La rue Elsa Triolet subirait depuis un report de circulation. La place du Château est également identifiée comme un espace peu fluide et peu pratique pour la circulation automobile. Pour remédier à ces difficultés, ils souhaiteraient que :

- Le secteur des Tanneries soit l'occasion de remédier à ces difficultés, pourquoi pas par la création de nouvelles voies de circulation automobiles.
- Le plan de circulation soit revu dans son ensemble, par exemple en inversant le sens de circulation de certaines rues, notamment la rue de la République.

Pour une grande partie des participants, le volume de circulation entre Grenoble et Vizille pose problème : cet axe, capital et structurant, est trop souvent saturé. En premier lieu par les déplacements domicile-travail mais également par le trafic vers le massif de l'Oisans en période hivernale pour rejoindre les stations de ski (week-ends et vacances scolaires). La période estivale est également concernée par ces difficultés, conséquence pour eux d'une hausse de la fréquentation des espaces de montagne en été. Certains expriment leur incompréhension et leur mécontentement face à l'installation récente du feu tricolore avant la plateforme pétrochimique de Jarrie qui provoque des bouchons et allonge le temps de trajet Vizille-Grenoble.

Ces deux problèmes sont, pour ceux qui les expriment, un frein à l'attractivité et au développement de Vizille, contraignant l'installation de nouveaux ménages, poussant même certains au départ, n'incitant pas les opérateurs économiques à investir et développer des activités sur le territoire.



La route départementale, un axe structurant pour la commune et pour l'ensemble du territoire, de Grenoble à l'Oisans.

Améliorer la qualité de l'offre de transports en commun vers l'agglomération et le bassin de vie

La qualité de l'offre de transport en commun n'est pas satisfaisante pour un grand nombre de participants :

- Trop peu de fréquence en journée, un service qui se stoppe trop tôt en soirée à 20h.
- Une absence de voies dédiées rendant le temps de trajet des transports en commun tributaire de la fluidité du trafic.

Tous demandent que cette qualité soit renforcée. C'est pour eux, là encore, un facteur d'attractivité et de développement.

LE SECTEUR DES TANNERIES

UN PROJET PILOTÉ PAR LA COMMUNE DE VIZILLE

LES ORIENTATIONS VERSÉES À LA CONCERTATION POUR CE SECTEUR :

Réaménager la friche des tanneries

L'activité des tanneries est arrêtée depuis 1956, le site aujourd'hui en friche est le dernier grand terrain constructible du centre-ville et constitue un fort potentiel pour la redynamisation de Vizille.

- Créer un nouveau quartier pour renforcer l'attractivité du centreville avec des logements et des services.
- · Valoriser le patrimoine et les espaces naturels (canaux...).

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

Valoriser le canal du Gua

Unanimement, les participants souhaitent que le canal soit mis en valeur dans le cadre du projet des Tanneries :

- Par un traitement paysager qui offre de la diversité et une succession de séquences aux ambiances spécifiques le long du canal.
- En conservant le caractère naturel du lieu, en veillant à une approche sensible : bruit de l'eau, odeur, vue...
- En mettant en valeur le bâtiment des Tanneries, sans couper les ouvertures visuelles.
- En proposant quelques éléments de mobilier (bancs et tables) en bordure de canal pour favoriser des usages de flânerie et de pause, pour offrir aux jeunes des endroits où se retrouver.
- En offrant la possibilité de continuer à pêcher dans le canal : même si cette pratique est aujourd'hui relativement confidentielle, elle participe à l'identité du lieu par son caractère étonnant.

Les participants dressent un constat : le cheminement le long du canal est méconnu, très peu utilisé par les vizillois. Il est quasiment infréquenté par les visiteurs. Pour eux, le canal peut devenir :

- Pour les vizillois : un cheminement piéton alternatif agréable, parallèle à la rue de la République, pour les déplacements du quotidien, pour des balades.
- Pour les visiteurs : un élément attractif et surprenant, en lien avec l'histoire et le patrimoine de la ville.

Sa mise en valeur doit passer par un travail d'orientation des cheminements, de signalétique et de communication :

- En clarifiant les espaces publics qui permettent d'y accéder pour renforcer sa lisibilité depuis la rue de la République : à l'aplomb des Moulins et à la hauteur du Relais des Assistantes Maternelles.
- En travaillant une signalétique efficace qui guide et oriente vers le canal, qui apporte des informations sur la dimension historique et patrimoniale.



Valoriser le canal du Gua : un impératif pour le projet du secteur des Tanneries.

 En travaillant sur un parcours/circuit de découverte de l'ensemble des canaux de la ville, accompagné d'un plan communicant pour les visiteurs.

En lien avec le canal, certains participants se questionnent sur le devenir des Moulins et des battoirs : Ils souhaiteraient qu'ils puissent être conservé et réhabilité mais doutent de la faisabilité technique au regard de leur état, actuellement fortement dégradé. Dans l'hypothèse d'une démolition, ils souhaiteraient que le projet permette de conserver une trace tangible et réelle de leur existence et emplacement.



Le cheminement le long du canal du Gua, un lieu méconnu y compris par certains vizillois.



Ouvrir et mettre en lien les bâtiments des Tanneries avec le canal du Gua.



Trouver des solutions pour permettre de signaler la présence du canal du Gua, par exemple depuis la rue de la . République.

Les bâtiments des Tanneries, un patrimoine à conserver et valoriser

Un certain nombre de participants se questionnent sur la possibilité de conserver et requalifier cet ensemble bâti. Tous saluent la réponse apportée : les diagnostics en cours sont encourageants et positifs, et cet ensemble bâti pourra être conserver pour tout ou partie. En effet, si le bâtiment principal présente une valeur patrimoniale et historique majeure, le maintien du bâtiment secondaire, plus récent, sera questionné dans le cadre du projet.

Pour les participants, cette requalification doit passer en premier lieu par une rénovation des façades, pour redonner de l'éclat aux bâtiments, en conservant ou retrouvant son caractère d'origine. La conservation de l'intérieur du bâtiment n'est pas une obligation : les contraintes liées à la programmation devront être prioritaires, quitte à ne garder que l'enveloppe extérieure.

Les bâtiments des Tanneries : quel devenir, quelle vocation, quelle programmation?

Les propositions suivantes sont avancées, et pourraient se combiner :

- Lieu de pratiques culturelles et artistiques : salle de spectacle, de concert, d'exposition...
- Espace dédié au secteur associatif : locaux associatifs, mise à disposition de salles de réunion-rencontre...
- Restauration, bar-brasserie intégrant des terrasses extérieures.
- Hôtellerie et hébergement.
- Commerces et activités artisanales.
- Salle de sport.
- Profession de santé.

Si des activités privées sont amenées à se développer, un certain nombre de participants souhaitent que ces activités :

- Se fondent ou s'inspirent, pour une partie d'entre elles, sur les principes de l'économie sociale et solidaire. L'exemple d'un café associatif intégrant une dimension culturelle est fréquemment cité.
- Ne concurrencent pas les commerces existants, en particulier ceux du centre-ville, mais visent bien à étoffer et diversifier l'offre existante.

Une petite partie des participants imagine que les Tanneries puissent aussi accueillir du logement, pour répondre aux besoins qu'ils identifient sur la commune. Pour autant, cette fonction ne devrait pas être exclusive, pour garantir une mixité d'usages et offrir aux vizillois et visiteurs des occasions de fréquenter le site.



Le bâtiment principal des Tanneries : un élément patrimonial à conserver, de manière quasi impérative.



La cour des Tanneries, un site ouvert intégrant des espaces publics de qualité

De manière unanime, les participants souhaitent que le site des Tanneries soit entièrement accessible, constitué très majoritairement, voire entièrement, par des espaces publics. Il s'agit alors de:

- Permettre un contact direct, presque sensible, avec l'élément patrimonial que représente les Tanneries.
- Offrir des espaces publics modernes et qualitatifs : de nombreux participants identifient cela comme un manque à l'échelle de la commune.
- Permettre au site de jouer un rôle de pivot et de charnière dans le maillage piéton et cycle du secteur comme un point de passage obligé ou un lieu de destination singulier.
- Proposer un lieu attractif pour les visiteurs.
- Retrouver une relation directe et forte avec le canal du Gua.
- Renforcer la présence du végétal.



La cour des Tanneries : le souhait d'un espace public attracteur et fédérateur.

Requalifier les espaces publics du secteur pour intensifier et diversifier les usages

Pour de nombreux participants, les actuels espaces publics du secteur ne sont pas suffisamment qualitatifs et en conséquence, peu fréquentés. Les constats et les attentes des participants sont les suivants:

- · Pour eux, les pelouses et le petit terrain de basket sont très peu, voire quasiment pas utilisés. Ils expliquent cela par un manque d'aménités, d'entretien courant (nombreuses déjections canines), par une faible qualité d'ambiance des lieux. Pourtant, ils identifient des atouts à valoriser : la présence du végétal, les caractéristiques écologiques du site (présence de grenouilles, petites zone humides), équipements sportifs, vues sur le paysage, proximité avec la rue Jean Jaurès (voir ci-après pour ce dernier point)
- Dans le cadre du projet, les espaces publics devraient, pour eux, être pensés pour mieux correspondre aux attentes des jeunes (12-25 ans), par exemple : aménagements et mobiliers pour faire du sport, assises et espaces de pause pour se retrouver....



Les pelouses des Tanneries : favoriser leur utilisation et leur fréquentation, en conservant le caractère naturel.



- Les participants identifient que le parc Vöhringen est un lieu important, à considérer avec attention : c'est un espace de convivialité pour les familles et les enfants, notamment en sortie d'école.
- Il est attendu l'aménagement d'espaces canins pour améliorer la propreté des espaces publics.
- L'espace devant le RAM n'est pas beaucoup utilisé: les assistantes maternelles le traversent parfois mais sans l'utiliser réellement.



L'espace vert devant le RAM : un lieu actuellement peu fréquenté.

Mobilité et stationnement : des points précis d'intervention pour améliorer le quotidien

Les participants s'expriment sur divers éléments, concernant le stationnement, la circulation des véhicules, les déplacements piétons, peu sur les déplacements cyclables.

Pour les participants, le parking est très utilisé, très souvent complet : il est, à leur sens, utilisé en grande partie par des vizillois mais également par des habitants des communes voisines, qui se garent pour se rendre dans les commerces ou au marché le samedi matin. Il est évité par certains en raison de fréquentss

- incendies de véhicules. Les participants attendent, à ce titre, un renforcement de la sécurité et de la surveillance.
- Les cheminements piétons semblent complexes à identifier, y compris pour les habitants du secteur ou à proximité immédiate. Certains ne sortent pas de leurs habitudes, explorent peu le secteur, ne le connaissent pas en détail. Les participants imaginent qu'un travail de signalétique et de fléchage pourrait permettre de découvrir d'autres cheminements, de participer à une connaissance plus approfondie des lieux.
- Les participants souhaitent que le confort et la sécurité des piétons et des cycles soient améliorés rue Carnot : les revêtements de voirie et de trottoirs sont abîmés, les trottoirs sont trop étroits.
- Le maillage du futur réseau viaire du projet des Tanneries ne doit pas dégrader les conditions de circulation des véhicules. Au contraire, pour quelques participants, il doit permettre de répondre aux difficulté de circulation qu'ils identifient, et qui, pour eux, ce sont accentuées depuis la piétonnisation de la rue Général de Gaulle.



Le parking des Tanneries, une utilisation importante par les vizillois mais aussi par les habitants des communes voisines.



L'espace de pelouses situé en contre-bas de la rue Jean Jaurès est actuellement un point d'entrée-sortie piéton pour le secteur des Tanneries mais il n'est absolument pas confortable. Il présente d'importantes difficultés d'accessibilité : pente, sentier, absence d'escalier. Ce cheminement doit être conforté et requalifié. Il est essentiel dans les déplacements piétons d'une partie des habitants. Ce lieu constitue également l'une des entrées de ville (le long de la rue Jean Jaurès / proximité avec la voie de raccordement à la route départementale / proximité avec la rampe de Laffrey) : les participants attendent un travail d'embellissement, par une requalification de l'espace public, pourquoi pas par un travail de fresque sur le pignon aveugle de l'immeuble du bailleur Logement du Pays de Vizille.

Surveiller et agir sur les bâtiments dégradés ou inoccupés

Le bâtiment de l'ancien carré rouge et certains bâtiments de l'îlot entre la rue de la République et la rue Général de Gaulle sont considérés comme dangereux, quelques participants craignent des effondrements.



Le secteur des Tanneries : une proximité immédiate avec l'une des principales entrée de ville.



Maintenir et requalifier le cheminement piéton entre le secteur des Tanneries et la rue Jean-Jaurès.



Des craintes liées à l'état dégradé de certains bâtiments, par exemple le Carré Rouge.

Répondre aux besoins de logements par des nouvelles constructions de qualité

L'orientation qui vise à la création de logements, sans en préciser à ce stade le nombre, les typologies ou les localisations, est perçue par une petite majorité de participants comme nécessaire, pour répondre aux besoins des Vizillois, pour soutenir la dynamique de la commune (commerces, tissu économique et emplois, recettes pour la collectivité, effectifs scolaires...). Mais ils expriment des attentes, voir pour certains posent des exigences :

- Inscrire ces nouvelles constructions de logements dans une logique d'éco-quartier, en veillant à des formes urbaine et des hauteurs qui s'inscrivent dans le tissu urbain actuel : faibles volumes, petites hauteurs.
- Avoir une vigilance sur la question des vis-à-vis, et notamment sur les jardins privés, pour faciliter l'acceptation de nouvelles constructions par les riverains et la qualité de vie des habitants actuels.
- Viser une réelle mixité sociale en développant l'accession privée, en favorisant l'arrivée de propriétaires occupants : quelques participants ont la perception que le taux de logements sociaux, déjà important à Vizille, ne doit pas forcément être augmenté.

 Développer des espaces commerciaux en rez-de-chaussée pour favoriser la mixité d'usages, pour proposer aussi une offre de locaux plus modernes aux opérateurs commerciaux.

Une petite partie des participants expriment une forte crainte : que l'arrivée de nouveaux habitants dégrade la circulation automobile dans Vizille, et participe à la congestion du trafic entre Vizille et l'agglomération.

La piscine, un équipement à conserver et valoriser

La piscine est identifiée comme un équipement important à valoriser. Ouverte en période estivale, elle participe à l'attractivité de Vizille à l'échelle de son bassin de vie. Elle est fréquentée en partie par le public jeune, qui, pour les participants, ne bénéficie pas sur la commune d'une offre de loisir, d'activité, ou encore de consommation suffisante.



Protéger les jardins privés d'éventuels vis-à-vis dans l'hypothèse de nouvelles constructions.



La piscine : un équipement attracteur, en particulier pour les jeunes.





Crédits images :

P.6 : Grenoble Alpes Métropole

P.24: SMAAG / Chaîne de vélo

Photographies: WZA

4ème de couverture : Illustration de la ballade urbaine

(c) Alice Raconte / 2024

